

# ÉRAGNY LE MAG

L'ACTUALITÉ DE NOTRE VILLE

# 35 Avril > Mai 2021



p.8 / LE DÉCRYPTAGE

## UN BUDGET AU SERVICE DES ÉRAGNIENS

NOTRE VILLE EN MOUVEMENT

p.4/ **VACCINATION :**  
**OÙ ET COMMENT**  
**SE FAIRE VACCINER**  
**CONTRE LA COVID-19 ?**

SUR L'AGENDA

p.7/ **LA QUÊTE**

ILS FONT NOTRE VILLE

p.14 / **YASMINE**  
**A BESOIN DE VOUS**  
**POUR GRANDIR**

EN INSTANTANÉS

p.17/ **LES SERVICES**  
**MUNICIPAUX SE**  
**MOBILISENT FACE**  
**AUX INTEMPÉRIES**



# La solution pour votre habitation

## TÉL. 01 30 37 80 11

contact@habso.fr - www.habso.fr

Siège social : 134 avenue Roger Guichard - 95610 ÉRAGNY

Dépôt : 16 rue de la Métairie - 95640 MARINES



### BÉNÉFICIEZ D'UNE PRIME FORFAITAIRE\*

\* accordée par l'état pour les travaux de rénovation énergétique.

Habso Aménagement et rénovation immobilière  
Habso Aménagement

CONSTRUCTION

RÉNOVATION

MAÇONNERIE

COUVERTURE

PLOMBERIE

PEINTURE

RAVALEMENT

ISOLATION

MENUISERIES

MULTISERVICES

ÉLECTRICITÉ



CRÉATION SALLE DE BAIN



CRÉATION CUISINE



ISOLATION COUVERTURE FAÇADE

### EXTENSION



EN COURS



APRÈS

## Votre appareillage auditif à 0€

### RÉFORME 100% SANTÉ

Vos conditions des ventes sont indiquées sur notre site internet.



**Jérémie Berguig**  
Audioprothésiste DE

1 Place de l'abbé Pierre  
95490 Vauréal  
09 82 42 10 43

**NOUVEAU**  
Un spécialiste de l'audition tout près de chez vous à Vauréal

Rendez-vous au 09 82 42 10 43 ou sur

### SUPERMARCHÉS



- Recharges téléphoniques
- Photomaton
- Livraison à domicile à partir de 50 € d'achat (voir conditions en magasin)
- Française des jeux
- Relais poste

du lundi au samedi de 9h30 à 21h et le dimanche de 9h30 à 15h

## 09 66 86 74 79

1-7, rue de la Papeterie  
95610 Eragny-sur-Oise



Les horaires peuvent changer durant la période de confinement

# SOMMAIRE

## p.4 NOTRE VILLE EN MOUVEMENT

Vaccination : où et comment se faire vacciner contre la Covid-19?

Le site Internet de la Ville fait peau neuve

Le Conseil communal de Concertation sur le Développement durable (3C2D) mène l'enquête

Un musée numérique à la bibliothèque

Des parcelles de jardin à partager « Les Vendredis connectés » pour une aide numérique



## p.7 SUR L'AGENDA

La Quête



## p.8 LE DÉCRYPTAGE

Un budget au service des Éragniens

## p.14 ILS FONT NOTRE VILLE

Yasmine a besoin de vous pour grandir

Jardins partagés, des rencontres à la pelle

Une école pour raccrocher

Le 8 mars vu par nos voisins

Madame Émile nous a quittés

Une page Facebook sur le patrimoine de la Ville



## p.16 EN INSTANTANÉS

Les services municipaux se mobilisent face aux intempéries

Les marionnettes à l'honneur à l'école

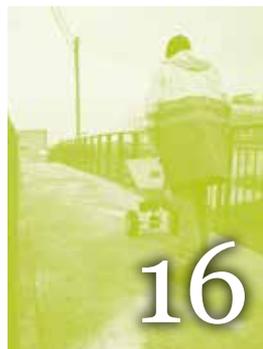
Nos aînés soufflent leurs cent bougies

La comédie musicale de Mary Poppins se prépare...

Un concert comme si vous y étiez

Exposition Charlotte Salomon, Leben? Oder Theater?

Visite des berges de l'Oise en vue de leurs aménagements



## p.18 EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES

Tribunes

Chères Éragniennes,  
chers Éragniens,



La crise sanitaire paralyse toujours nos événements renvoyés à plus tard. Nous ne disposons à ce jour d'aucune date raisonnable de reprise. Rien d'étonnant puisqu'on ne sait déjà pas si les mesures prises pour l'école et le secondaire porteront leurs fruits en mai. Les différentes directions de la Ville travaillent néanmoins à l'organisation d'événements futurs adaptés aux contraintes.

Je profite de cet éditorial pour vous remercier toutes et tous de votre soutien permanent, exprimé dans les lettres que vous m'adressez, au cours des échanges dans la rue et sur les réseaux sociaux. Avec les restrictions en journée et le couvre-feu, les interventions sont nombreuses et la mobilisation de vos élus totale. J'observe une recrudescence des actes d'incivilités et des nuisances diverses qui requièrent davantage le recours à la force publique. J'attire votre attention sur le fait que leur caractère répétitif ne signifie pas que la police municipale ne procède pas à des verbalisations. Elles sont en nette hausse par rapport à l'an passé, pour non-port du masque, non-respect du couvre-feu et pour des activités illicites. Concernant l'installation des gens du voyage sur les parkings des restaurants du Clos Santeuil, j'ai mobilisé les moyens de la collectivité pour tenter de l'empêcher entre autres par la pose de blocs béton et de bennes. Si ces solutions ont freiné certains d'entre eux, d'autres n'ont pas hésité à passer outre. Croyez bien que je suis totalement concerné malgré le peu de moyens mis à ma disposition, notamment consécutif à une police nationale en sous-effectifs. Je veux donc profiter de ces quelques lignes pour saluer le travail de la police municipale de notre Ville quand bien même je sais que votre attente légitime est toujours plus grande.

Éragny-sur-Oise est malgré tout, et fort heureusement, une « Ville où il fait bon vivre ». Le palmarès 2021 de ce label la place à la 381<sup>e</sup> place sur 34837 communes. Dans le Val-d'Oise, elle se positionne à la 21<sup>e</sup> place sur 184. La qualité du service public n'y est pas étrangère. Elle progresse dans le bon sens sans recours depuis 2015 à une hausse d'impôts. En effet, à l'occasion du vote du budget primitif 2021 en mars, nous avons proposé pour la septième année consécutive des taux d'imposition identiques.

Je vous souhaite un printemps radieux. Prenez soin de vous et de vos proches.

**Thibault Humbert,**

Maire d'Éragny-sur-Oise

Vice-président de la Communauté

d'Agglomération de Cergy-Pontoise

Conseiller régional d'Île-de-France

# VACCINATION: OÙ ET COMMENT SE FAIRE VACCINER CONTRE LA COVID-19 ?

La campagne de vaccination nationale contre la Covid-19 a débuté en janvier. Elle se décompose en plusieurs phases, donnant priorité aux personnes qui risquent de développer une forme grave de la maladie et celles étant exposées de façon accrue au virus. L'objectif du gouvernement est de pouvoir proposer le vaccin à tous les Français adultes d'ici l'été. La vaccination doit aider à réduire les hospitalisations et la mortalité. En complément des mesures barrières, le vaccin doit contribuer à maîtriser la propagation du virus. À ce stade, la vaccination n'est pas obligatoire, quel que soit l'état de santé du patient. Elle est gratuite et nécessite deux injections à vingt-huit jours d'écart.

## Les contre-indications :

- Ne pas avoir eu le coronavirus dans les trois mois précédents.
- Ne pas avoir été vacciné dans les quinze jours précédents.
- Ne pas être enceinte ou allaitante.
- Ne pas avoir de fièvre le jour de la vaccination.
- Ne pas être cas contact au moment de la vaccination.

## EN PHARMACIE



Les pharmaciens vous demanderont votre âge et vos éventuelles pathologies afin de vérifier si vous faites partie de la population cible du moment.

Prise de rendez-vous  
au comptoir et/ou  
par téléphone  
selon les officines.

## DANS UN CENTRE DE VACCINATION



- > **Cergy**  
8 les Linandes pourpres  
Avenue des Terroirs
- > **Pontoise**  
4 rue Rodin  
Quartier des Cordeliers

Prise de rendez-vous  
par téléphone  
au **01 34 43 34 44**  
ou **01 71 66 71 66**  
ou en ligne via **Doctolib**.  
Pour la population  
cible du moment.

## DANS UN CABINET MÉDICAL GÉNÉRALISTE, DENTISTE, SAGE-FEMME,...



Les vaccinations sont organisées selon les doses allouées à chaque médecin et leur organisation personnelle. Elle est possible pour tous les patients faisant partie de la population cible du moment.

Prise de rendez-vous  
par le secrétariat habituel



## AIDE AU TRANSPORT POSSIBLE



- > **Ville d'Éragny-sur-Oise :**  
Réservation de transport à la demande pour accompagner les personnes en semaine : **01 34 48 35 88** (appel sur les heures d'ouverture de la mairie).
- > **PAM 95 06 15 08 60 40** du lundi au dimanche, de 7 heures à 19 heures, après avoir pris rendez-vous pour la vaccination. Service financé par le conseil départemental.
- > Sur prescription médicale, le transport en ambulance, en véhicule médicalisé ou en taxi conventionné sera remboursé par la CPAM aux personnes ayant du mal à se déplacer. Cette mesure concerne les trajets entre le domicile et le centre de vaccination le plus proche (liste des taxis conventionnés sur [eragny.fr](http://eragny.fr). Prise en charge des trajets en taxi assortie d'une dispense d'avance de frais (franchise médicale sur les frais de transport 4€ pour un aller et retour.)

Pour les personnes dans l'incapacité totale de se déplacer, la vaccination à domicile est possible via le dispositif **Coordinov** (plus de 50 ans avec des facteurs de risque et des comorbidités ou plus de 75 ans. Accord du médecin traitant indispensable).

**Rendez-vous au 01 30 32 33 85**

**La Ville ne gère aucune réservation et rappelle qu'il faut impérativement passer par les plateformes en ligne, votre pharmacie ou cabinet médical pour obtenir un rendez-vous de vaccination.**

## NOUVEAU

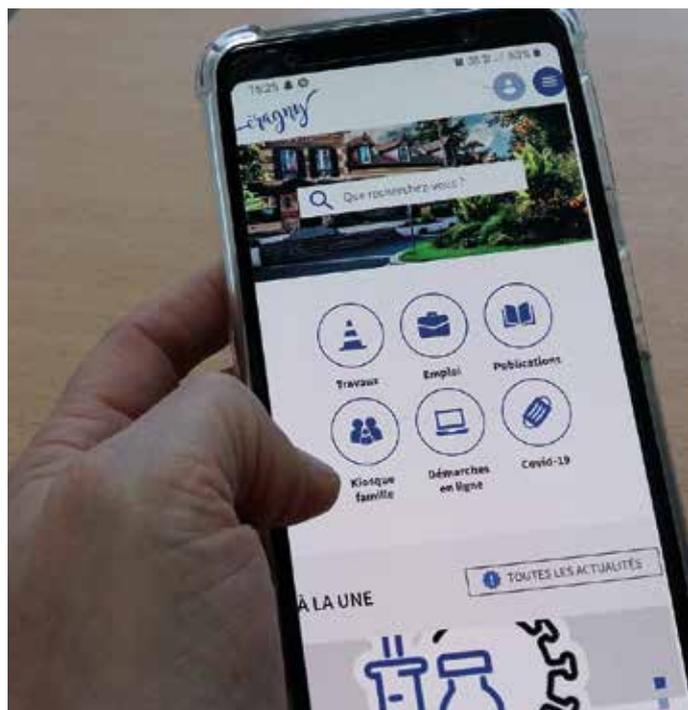
# LE SITE INTERNET DE LA VILLE FAIT PEAU NEUVE

Après un travail de plusieurs mois qui s'est appuyé sur les évolutions techniques et sur la prise en compte des usages actuels des outils numériques, une version modernisée du site de la Ville a été lancée en mars.

Grâce à ce relooking graphique, le site est plus épuré, les photos et vidéos sont plus facilement accessibles et l'information, les actualités et les grands rendez-vous sont mis au premier plan. Le nouveau rubriquage permet un accès facilité aux démarches et aux échanges avec les services et les élus. On y retrouve de nombreux formulaires classés par thématiques permettant de réaliser un grand nombre de démarches en ligne et d'en dématérialiser le traitement.

Un panel d'habitants est invité par la coordinatrice numérique de la Ville à donner son avis et ses observations sur la navigation, la recherche d'information et l'accès aux différents dispositifs municipaux. Cette démarche participative doit permettre de réaliser certains ajustements afin de proposer un outil au plus près des attentes des usagers.

**i** [Rendez-vous sur eragny.fr](https://www.éragny.fr)



## PAROLES D'ÉLU



« Encourager les Éragniens à l'usage des modes de déplacement doux en ville constitue une réelle volonté de la majorité. Le 3C2D est particulièrement attentif et force de proposition sur ces sujets qui visent à créer du lien en ville et à améliorer notre cadre de vie. »

**Agnès Luxin,**  
Conseillère municipale déléguée chargée du développement durable, de l'écomobilité et des énergies responsables



## DÉVELOPPEMENT DURABLE

# LE CONSEIL COMMUNAL DE CONCERTATION SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE (3C2D) MÈNE L'ENQUÊTE

Soucieux de notre cadre de vie, le 3C2D se penche sur notre usage du vélo en lançant une consultation à destination des Éragniens.

L'objectif de cette enquête est d'obtenir un état des lieux de votre pratique du vélo. Les résultats permettront aux membres du 3C2D de faire ressortir de nouvelles actions à mettre en place pour faciliter l'usage du vélo au quotidien sur notre territoire. L'enquête, ouverte à tous les Éragniens, est disponible en ligne sur [eragny.fr](https://www.éragny.fr).

Pour rappel, le 3C2D a été créé en 2015 et a contribué par exemple à l'achat d'une valise thermique mise à disposition des Éragniens, au développement d'actions de nettoyage de la ville, ou à la réalisation d'un diagnostic sur les cheminements piétons.

**i** [Infos sur eragny.fr](https://www.éragny.fr)

# 15 KG

C'est le poids des déchets ramassés lors de l'opération de nettoyage menée par les élus du conseil municipal des enfants et du conseil municipal des jeunes le 6 février. Beaucoup de masques jetables ont été retrouvés, soyez vigilants et pensez à les jeter dans une poubelle !

**CULTURE**

# UN MUSÉE NUMÉRIQUE À LA BIBLIOTHÈQUE

Porté par La Villette, le projet Micro-Folie s'installe à la bibliothèque pour permettre l'accès à plusieurs milliers d'œuvres d'art et à une offre culturelle inédite.

La Micro-Folie c'est un musée numérique qui s'articule autour de douze établissements de renom (le centre Georges-Pompidou, la Cité de la Musique, le Louvre, l'Institut du monde arabe...).

En accès libre ou en mode conférencier, la bibliothèque permettra de découvrir les chefs-d'œuvre de nombreux institutions et musées, nationaux et internationaux, grâce à des écrans et à divers supports numériques. La découverte des œuvres se fera ainsi de manière ludique et interactive.

Véritable outil d'éducation artistique et culturelle, le musée numérique deviendra un support de médiation pour les professeurs et les animateurs de la Ville.

Avec cette approche ludique et surfant sur les innovations technologiques, le projet a rapidement séduit la municipalité et particulièrement dans ce contexte où l'accès à l'offre culturelle reste restreint et parfois compliqué.

**i** Retrouvez toute la programmation sur [eragny.fr](http://eragny.fr)



© Arnaud Robin



**NOUVEAU**

## DES PARCELLES DE JARDIN À PARTAGER

Implantées au cœur du quartier des Dix Arpents, les parcelles du jardin partagé rouvrent leurs portes à tous les jardiniers passionnés ou amateurs. Alors si vous aussi vous souhaitez faire pousser vos légumes, n'hésitez plus !

À l'initiative de la Ville, des bailleurs et des associations du quartier, comme CDC Habitat, Val-d'Oise Habitat, le conseil citoyen et la Sauvegarde, le jardin partagé des Dix Arpents dispose de plusieurs parcelles individuelles ou collectives. Accompagné par les équipes de la Maison de Quartier et les membres de l'association *La révolution des petits pois*, spécialisée en développement d'écosystèmes durables et respectueux de l'environnement, vous pourrez bénéficier de

conseils et d'astuces pour devenir un jardinier urbain. Bien plus qu'une parcelle de terrain, le jardin partagé est un lieu de vie ouvert sur le quartier qui favorise les rencontres entre générations et entre cultures.

**i** Futur jardinier, n'hésitez pas à contacter la Maison de Quartier des Dix Arpents au 01 30 37 32 96

**PAROLES D'ÉLU**



« Les jardins partagés constituent pour celles et ceux qui n'ont pas de jardin privé une réelle opportunité de nouer des relations et de renouer avec les joies du jardinage. Je suis moi-même très attachée à ce concept solidaire et désormais écologique qui a fait ses preuves dans la recherche du bien-vivre ensemble. »

**Émilie Da Silva,**  
Conseillère municipale,  
membre de la commission  
aménagement, mobilité,  
urbanisme et environnement

En raison de la crise sanitaire et des différentes mesures gouvernementales, nous ne sommes pas en mesure de communiquer l'agenda des événements qui pourront se tenir lors des prochaines semaines. Nous vous invitons à consulter le site Internet de la Ville pour connaître les actualités et événements proposés.



## À NE PAS MANQUER

### La Quête

La Ville vous propose une expérience de jeu inédite pour découvrir ou redécouvrir Éragny! Animation à faire seul, en famille ou entre amis... mais pas à plus de six personnes et en appliquant les gestes barrières bien sûr!

À la suite de leur inscription en ligne, les participants recevront un kit pour relever le défi de La Quête. Cette chasse au trésor moderne pourra se faire durant une partie du mois de mai afin d'éviter aux équipes de se croiser et d'être regroupées en même temps sur les différents sites.

**Évènement susceptible d'être modifié en fonction de l'évolution des consignes sanitaires.**

Les aventuriers devront, grâce à des charades, des rébus ou des énigmes, trouver des lieux dans la ville, prendre des photos, mais aussi répondre à des questions, leur permettant d'avancer et de récupérer des indices. Un calcul de points selon l'originalité des photos, l'exactitude des réponses et la découverte de mots cachés permettra de départager les joueurs et remporter ainsi un cadeau!

**Sur inscription jusqu'au 3 mai**

**Ouverture du jeu : du 10 au 24 mai inclus**

**Retour des feuilles de route en ligne ou en dépôt : jusqu'au 30 mai**

**Renseignements au 01 34 48 35 34**

## INFOS PRATIQUES

### Cyrielle Pillaudin nouvelle diététicienne, nutritionniste

Diplômée en 2017, Cyrielle Pillaudin a rejoint la Maison de Santé de la Gare début mars où elle reçoit le mardi et le samedi (une semaine sur deux).

☎ 06 34 44 43 51

✉ c.pillaudin-diet@outlook.com

🌐 cyriellepillauidindieteticienne.simplybook.it

### Judith Legroux, nouvelle psychologue

Traitement de l'anxiété, dépression, phobies, obsessions, deuil, séparation, burn-out ou harcèlement chez l'enfant, l'adolescent ou l'adulte. Elle propose des consultations au cabinet paramédical de la Butte Olive.

☎ 06 12 59 82 81

### Mélanie Enes, nouvelle esthéticienne

Diplômée d'esthétique avec une spécialité massage, Mélanie Enes est installée à Éragny depuis juillet 2020. Esthéticienne à domicile, elle propose des dizaines de prestations : épilation, massage, pose de vernis, soins du corps, du dos, etc.

☎ 06 36 56 63 16

🌐 melanie-enes-esthetique-a-domicile-29.webself.net

### Inscriptions sur les listes électorales :

Pour voter aux élections régionales et départementales qui auront lieu en 2021, la date limite d'inscription sur les listes électorales est le 7 mai.

## ÉTAT-CIVIL

### Ils se sont dit « Oui »

#### Le 16 janvier 2021

David Jacquin et Stefany Rodriguez

#### Le 13 février 2021

Nicolas Bako et Ghislaine Lidwine Daho  
Mathieu Madelaine et Anouk Peyrat

#### Le 20 février 2021

Ahmed Chaira et Cindy Chitel

#### Le 6 mars 2021

Yanis Guelmine et Leslie Filipe

#### Le 13 mars 2021

Bechir Hammedi et Inès Ben Hassine

#### Le 20 mars 2021

Mamadou Toure et Mateo Toure

# UN BUDGET AU SERVICE DES ÉRAGNIENS

Qu'est-ce qu'un budget municipal? 

Les grandes étapes du suivi budgétaire 

Les subventions,  
une manne financière primordiale 

Du nouveau en matière de fiscalité,  
mais pas d'augmentation d'impôts 

Les aides aux associations 

Le budget 2021 en chiffres 



## TROIS QUESTIONS À MONSIEUR LE MAIRE

### **Vous avez souhaité informer les Éragniens sur le budget de la commune, pour quelles raisons ?**

Traiter du budget de la commune n'est pas forcément chose aisée car il faut simplifier, voire vulgariser, certains éléments pour permettre à chacun d'en comprendre les mécanismes, les contraintes et les choix d'orientations. Néanmoins, il est important de le faire car les Éragniens participent à travers leurs impôts à la mise en œuvre des projets que nous portons, même s'il convient de rappeler qu'il faut y ajouter les diverses dotations et subventions de fonctionnement et d'investissement. Alors que le pays traverse une crise sanitaire inédite qui a et aura des incidences sur les finances publiques, il me semblait important de rappeler comment est construit un budget communal. Il faut reconnaître que toutes les collectivités spéculent déjà sur la façon dont l'État devra s'y prendre pour redresser ses finances, largement entamées par la crise. Ajoutée à la suppression progressive de la taxe d'habitation, la crainte d'une nouvelle baisse de la dotation globale de fonctionnement refait surface. Toutes les aides exceptionnelles prendront fin tôt ou tard. C'est à ce moment-là que l'État engagera des mesures de redressement, fortement pressé par l'Union européenne.

### **Justement, quelles sont les conséquences de la Covid-19 sur le budget de la commune ?**

La Ville a soutenu et accompagné ses professionnels de santé, engagé les investissements nécessaires au renforcement de la sécurité des enfants et du personnel dans les écoles, aménagé les postes de travail des agents communaux, notamment les guichets recevant du public, fourni le matériel nécessaire à sa protection et organisé très tôt le télétravail. Toutes ces mesures ont eu un coût. Mais elles étaient indispensables. J'ajoute qu'elles n'ont pas diminué

la qualité du service public rendu aux Éragniens. Face aux incertitudes confortées par l'évolution d'une situation sanitaire, la Ville ne pouvait envisager la proposition d'un budget primitif 2021 déconnecté de cette réalité. Ce dernier intègre des dépenses et des mesures visant à agir en cas de besoin. Les décisions prises pour le secteur associatif l'illustrent à travers le renforcement des subventions de fonctionnement aux associations ayant des charges courantes incompressibles et la constitution d'une enveloppe exceptionnelle en cas d'urgence d'ici la fin de l'année votée en février dernier. Les dépenses pour continuer à protéger le personnel sont reconduites.

### **Ces changements ont-ils des incidences sur les projets et les impôts ?**

Évidemment, cette crise a des incidences. Je tiens à préciser que les collectivités ont des charges fixes importantes. Si vous prenez l'exemple du coût de la restauration scolaire, plus de 50 % de ce dernier concerne l'encadrement or, nous avons continué à rémunérer nos agents lors du confinement strict l'an passé alors que le service n'était pas assuré. Comme d'ailleurs nous avons maintenu le salaire de nos animateurs vacataires. Nous avons aussi payé plus cher les repas auprès de notre prestataire lors du déconfinement progressif, car ils étaient conditionnés de manière individuelle et non en vrac. Nous n'avons pas répercuté ce surcoût sur les familles. La Covid a coûté plus de 450 000 euros à la Ville. Nous avons opéré des arbitrages sans qu'ils n'obèrent les grands chantiers en cours ou à venir. Nous déployons notre programme. Tout ceci, avec une grande rigueur, sans renoncer à notre promesse de ne pas augmenter les impôts.

Le nouveau mobilier de la salle de restauration de l'école Henri Fillette



## QU'EST-CE QU'UN BUDGET MUNICIPAL ?

**Le vote annuel du budget est un acte politique fondamental qui prévoit et autorise les dépenses et les recettes de la commune pour une année civile (du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre).**

C'est le maire qui a la responsabilité de la préparation budgétaire. Il y travaille en étroite collaboration avec son équipe municipale et la direction des Finances de la Ville.

## LES GRANDES ÉTAPES DU SUIVI BUDGÉTAIRE

**Un cycle budgétaire comprend plusieurs étapes. Bien avant le vote du budget primitif, les services de la Ville – en lien avec les élus – réalisent un travail de préparation prévoyant aussi précisément que possible les dépenses et les recettes pour l'année à venir en fonction des politiques publiques menées.**

Dans les deux mois précédant le vote du budget, un débat d'orientation budgétaire est proposé au Conseil municipal pour présenter les grands axes de la politique locale qui orienteront les choix budgétaires.

Une fois le budget voté, il peut faire l'objet de modifications en cours d'année selon l'actualité, la mise en place ou l'abandon de projets, les évolutions législatives, sanitaires ou réglementaires. Ces ajustements sont encadrés par des décisions modificatives ou par le vote d'un budget supplémentaire.

Enfin, à la clôture de l'exercice budgétaire, le compte administratif et le compte de gestion sont établis. Ils rendent compte des opérations réalisées. À chacune de ces étapes, un contrôle est réalisé par la Direction générale des Finances publiques qui vérifie la régularité des dépenses et des recettes.

Le budget est présenté en conseil municipal qui l'approuve par un vote, chaque année avant le 15 avril. À Éragny, le budget 2021 a été voté le 25 mars dernier.

Il se compose de deux sections : le fonctionnement et l'investissement. On retrouve dans chacune des sections une part de dépenses et de recettes équilibrées.

La section de fonctionnement regroupe les dépenses liées à l'activité courante des services. Elle est financée par les recettes perçues par la tarification des services publics (restauration scolaire, animations périscolaires...), les impôts et taxes et les dotations de l'État.

La section d'investissement regroupe les dépenses liées aux opérations d'équipement d'envergure (qui augmentent la valeur du patrimoine de la Ville, améliorent

la qualité des équipements municipaux ou en créent de nouveaux) et le remboursement du capital de la dette. Elle est financée par les subventions, l'autofinancement, la vente de patrimoine (terrains par exemple) ou bien encore par l'emprunt.

Le budget prévisionnel de la Ville d'Éragny s'élève à 27 481 403 €. Environ 78 % sont consacrés aux dépenses de fonctionnement et 22 % à l'investissement.



## DU NOUVEAU EN MATIÈRE DE FISCALITÉ MAIS PAS D'AUGMENTATION D'IMPÔTS

La réforme fiscale entamée par l'État en 2018 entraîne depuis 3 ans la suppression progressive de la taxe d'habitation sur la résidence principale. Malgré ces changements, la municipalité n'a, depuis son arrivée en 2014, jamais augmenté les impôts locaux.

La réforme s'est organisée autour de deux grandes étapes : La première phase, de 2018 à 2020 : 80 % des foyers fiscaux ne payent plus de taxe d'habitation pour leur résidence principale.

La seconde phase, de 2021 à 2023 : les 20 % de foyers fiscaux restant vont à leur tour bénéficier de la suppression progressive de leur taxe d'habitation avec un abattement de 30 % en 2021, puis 65 % en 2022 et enfin 100 % en 2023.

Pour rappel, cette taxe représentait en 2018 plus de 4,3 millions d'euros soit près de 40 % des recettes fiscales de la ville. Un manque à gagner considérable pour la commune qui n'a toutefois pas envisagé d'augmenter les impôts locaux. L'État a prévu une compensation de cette perte de recettes en instaurant un nouveau mode de répartition de la Taxe Foncière sur les Propriétés bâties »



### EN PRATIQUE

→ En 2020 deux taux étaient indiqués sur l'avis de taxe foncière : **28,54 %** pour la commune et **17,18 %** pour le département.

→ En 2021 désormais seul le taux communal apparaît à **45,72 %** (soit 28,54 + 17,18)



## LES AIDES AUX ASSOCIATIONS

Véritable moteur de l'animation et du dynamisme de la ville, le tissu associatif nécessite un accompagnement pour proposer une richesse d'activités et de disciplines aux Éragniens de tout âge.

Cet accompagnement municipal porte sur deux principales orientations : la mise à disposition de créneaux dans les différentes structures (Maison des Associations, gymnases, Maisons de Quartier...) et les aides financières à travers les subventions de fonctionnement ou les subventions exceptionnelles.

À Éragny, l'enveloppe dédiée aux subventions aux associations, dont celles versées aux structures de la Ville comme la Caisse des Écoles et le Centre communal d'Actions sociales (CCAS), représente pour 2021 un montant de 567 760 €.

C'est le CCAS qui bénéficie de la part la plus importante de ce budget avec 320 000 € de subventions. Cette aide lui permet d'assurer ses mis-

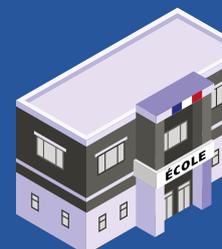
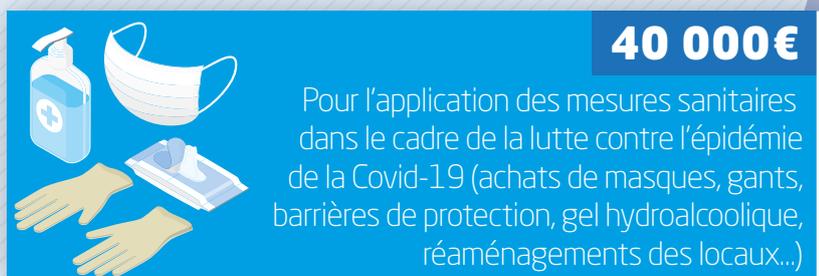
sions d'accompagnement social des Éragniens.

Ensuite viennent les aides aux associations à vocation sociale et de santé pour un montant de 92 538 €, les aides aux associations sportives avec 42 723 €, les aides aux associations en lien avec l'éducation 36 456 €, puis les aides destinées au Comité des Œuvres sociales (c'est l'équivalent des comités d'entreprises au sein de la collectivité) pour un montant de 29 850 €. Les associations en lien avec la culture bénéficient quant à elles d'une enveloppe de 16 350 €.

L'aide financière est ensuite répartie pour les associations en lien avec la vie locale, le développement durable, le jumelage et la solidarité internationale.

## LE BUDGET 2021 EN CHIFFRES

Le 25 mars, les membres du conseil municipal votaient le budget pour l'année à venir. Budget dédié à l'investissement ou au fonctionnement, voici quelques exemples de dépenses qui seront consacrées à la poursuite ou au développement de projets, services et dispositifs en direction de tous les Éragniens.



## Budget 2021 /// 27 481 403 €

➤ **Fonctionnement 21 411 800 €**

➤ **Investissement 6 069 603 €**

**92 073€**

Pour la mise en place du projet Micro-Folie à la bibliothèque Albert Camus



**83 000€**

Pour la création d'une salle de classe, d'un dortoir et la réfection des sanitaires de l'école des Dix Arpents.



**119 300€**

Pour la sécurisation des écoles (installations incendies, réfection des murets, alimentation électrique...)



**35 000€**

Pour les travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite



**183 870€**

Pour le déploiement et la maintenance de la vidéo-protection



**94 157€**

Pour l'achat de mobilier dans les écoles



**2 758 586€**

Engagés dans la poursuite des travaux de réhabilitation et d'extension du gymnase de la Cavée.





**SOLIDARITÉ**

## YASMINE A BESOIN DE VOUS POUR GRANDIR

Petite Éragienne de deux ans, Yasmine est atteinte de troubles autistiques. Ses parents ont découvert une thérapie innovante, basée sur le jeu, qu'ils expérimentent depuis janvier et dont les résultats sont déjà visibles.

Cette approche nécessite l'organisation de quatre séances de jeu par jour en interaction avec une autre personne. Dans une salle de jeu spécialement aménagée pour elle, Yasmine évolue au gré de ses envies dans un cadre rassurant, avec un intervenant. L'objectif est de rentrer en contact avec elle, en enrichissant le jeu de façon à créer l'imitation et l'interaction, sans guidage imposé. Pour mettre en place ce programme chaque jour de la semaine, les parents de Yasmine ont fait appel à l'association Éragny Lecture qui a tout de suite accepté de se lancer dans

l'aventure. Aujourd'hui, plusieurs adhérentes de l'association se mobilisent autour de Yasmine, en plus de ses proches et d'autres volontaires. Mais pour permettre à Yasmine de suivre cette méthode de façon régulière, sa famille est encore à la recherche de bénévoles sur les temps des vacances scolaires et des weekends ou pour des remplacements durant la semaine. Si vous souhaitez donner de votre temps et venir jouer avec elle, vous pouvez contacter Élisabeth Gallard (Éragny Lecture) au 01 30 37 97 24 ou les parents de Yasmine au 06 95 39 17 95.

**INITIATIVE**

## JARDINS PARTAGÉS, DES RENCONTRES À LA PELLE

Pilotés par l'association *Les potagers de la Challe*, les jardins partagés sont implantés depuis 2012 dans le quartier de la Challe. Parfaitement intégrés au paysage urbain, ils font désormais référence pour les habitants du quartier.

Avec plus d'une centaine de plantes différentes connues et méconnues, le potager accueille avec plaisir les plus curieux dans le but de découvrir les plantes les plus rares. Un lieu de rencontres, d'échanges et de convivialité pour le plaisir de cultiver et de récolter soi-même ses fruits et légumes.

En 2021, de nombreux projets sont prévus avec le soutien des magasins Truffaut et de la Ville. Des nichoirs, abris pour insectes ou encore de nouveaux bacs pour cultiver des plantes aromatiques ou médicinales seront bientôt installés afin de favoriser la biodiversité.

Des arbres décoratifs, choisis en lien avec les habitants, devraient aussi être plantés dans l'espace commun entre la Challe Pourpre et la Challe Orange.

📞 Pour plus d'informations : [gg.renard95@free.fr](mailto:gg.renard95@free.fr)



**FORMATION**

## UNE ÉCOLE POUR RACCROCHER

L'école de la deuxième chance propose aux jeunes de 16 à 25 ans, sans diplôme ni qualification, un accompagnement pour construire un projet de formation professionnelle.

Située à Cergy, l'association apporte, en plus d'une formation individualisée, une formation en alternance de douze mois maximum. Les jeunes ont la possibilité de réaliser plusieurs stages en entreprise et sont indemnisés.

Les premiers stages permettent de découvrir un métier, les suivants d'acquérir des compétences

utiles pour accéder à un emploi. L'école de la deuxième chance en Val-d'Oise entretient des liens étroits avec le monde économique grâce à un pôle entreprises qui est chargé d'animer les partenariats avec le monde économique et les centres de formation.

📞 Infos sur [www.e2c95.com](http://www.e2c95.com)

## JUMELAGES

### LE 8 MARS VU PAR NOS VOISINS

En raison du contexte sanitaire, la Ville n'a pu organiser, cette année, d'évènements autour de la journée internationale des droits des femmes. Toutefois, Éragny s'est intéressée aux traditions de nos villes jumelles : Munster en Allemagne, Komló en Hongrie et Nioko au Burkina Faso. Petit tour d'horizon.

En Allemagne, en 1910, Clara Zetkin, militante socialiste et féministe allemande a proposé la consécration d'une date unique dans le monde à la cause des femmes. Or, depuis 2019, seul Berlin rend ce jour férié. Actuellement, aucune autre région allemande n'a suivi cette initiative dont la portée symbolique a pourtant résonné dans tout le pays.

En Hongrie, la tradition est d'offrir des bouquets de fleurs aux femmes. Les manifestations dans les rues sont rares, cependant, la lutte contre les violences conjugales et les inégalités de sexe est revendiquée d'une autre

façon, à travers des spectacles par exemple.

Au Burkina Faso, un pagnon est créé pour cette occasion et des manifestations peuvent être organisées pour se retrouver et faire la fête. Cependant, pour certaines femmes, cette journée ne joue pas totalement son rôle pour améliorer leurs conditions de vie dans le pays (violences conjugales, inégalités, etc.).

📧 Ajen : [ajen.eragny95@gmail.com](mailto:ajen.eragny95@gmail.com)

Ajek : [ajekomlo@yahoo.fr](mailto:ajekomlo@yahoo.fr)

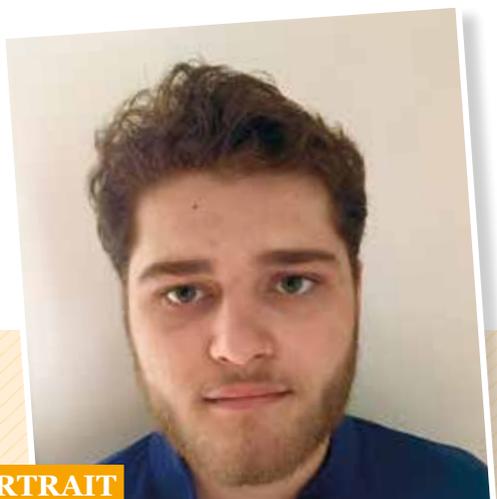
Emex : [emex.association@gmail.com](mailto:emex.association@gmail.com)



## HOMMAGE

### MADAME ÉMILE NOUS A QUITTÉS

Née en novembre 1930 à Herblay, madame Émile était une Éragniennne (depuis plus de cinquante ans), engagée et passionnée. Après une expérience de couturière, elle avait fait le choix de se consacrer à l'éducation de ses trois enfants. À l'âge de la retraite, elle avait pris la présidence du Club la Chênaie où pendant de nombreuses années elle avait partagé son énergie et son dynamisme au service des seniors. Elle adorait s'occuper du jardin de la maison qu'elle avait faite construire à Éragny avec son mari où elle profitait de ses enfants et surtout de ses six petits-enfants. Au Club la Chênaie, tous regrettent le départ d'une personne douce et serviable.



## PORTRAIT

### UNE PAGE FACEBOOK SUR LE PATRIMOINE DE LA VILLE

Hugo, étudiant passionné d'histoire, tient depuis trois ans une page Facebook dédiée à la valorisation du patrimoine de la ville.

En sillonnant les rues d'Éragny, il s'est laissé guider par sa curiosité et a repéré des lieux, des édifices,

des noms de rues ou des petits détails du paysage urbain qui cachaient une histoire à découvrir. En moins de trois ans, plus de deux cents publications ont été mises en ligne sur sa page, faisant chacune l'objet de recherches approfondies dans les archives communales ou départementales, dans des ouvrages historiques ou même parmi les informations déjà recensées par les associations éragniennes (Amis du Village ou Mémoires d'Éragny). Abordant des thématiques variées allant du lavoir, situé au cœur de l'ancien village, aux bâtiments des Dix Arpents, jusqu'aux plaques inaugurales de bâtiments communaux, sa

page [@patrimoineeragny](https://www.facebook.com/patrimoineeragny) est une mine d'informations sur l'histoire et l'évolution de notre commune. Auteur de tous ses textes, Hugo est entouré par de proches collaborateurs qui l'aident à authentifier des objets, relire les contenus ou effectuer certaines recherches. Avec un rythme soutenu d'un à trois posts par semaine, il a programmé des publications pour tenir la cadence encore quelques mois. Mais qu'en sera-t-il lorsque la ville n'aura plus de secret pour lui? L'idée d'un ouvrage recensant son travail est en réflexion. Une façon de laisser une trace bien tangible de cette aventure numérique.

FÉVRIER

## Les services municipaux se mobilisent face aux intempéries

Au début du mois, après une montée du niveau de l'Oise, les services municipaux étaient appelés pour sécuriser certaines rues inondées aux abords des berges. Pose de panneaux de signalisation et information des riverains auront finalement suffi pour ce premier épisode de crue de l'année. Quelques jours plus tard, l'alerte orange à la neige et au verglas était déclenchée par la préfecture. Les équipes se sont déployées dans la ville pour anticiper les chutes de neige en procédant au salage des routes.



NOVEMBRE 2020

## Les marionnettes à l'honneur à l'école

Quatre représentations de la lecture animée du Petit Poucet ont eu lieu à l'école Henri-Fillette en partenariat avec le Théâtre de l'Usine, dans le cadre de la résidence municipale *La lecture dans tous ses états*. En synergie avec les spectacles-lectures, *La Main bleue* travaille avec les classes de la petite à la grande section au sein des écoles maternelles Henri-Fillette et du Bois.

2020

## Nos aînés soufflent leurs cent bougies

Entourés de monsieur de le maire et de Joëlle Martinez, adjointe en charge des Personnes handicapées, des Seniors, des Anciens combattants, de la Petite enfance et de l'intergénérationnel, Madame Berger et Monsieur Esifra Felere ont soufflé leur 100<sup>e</sup> bougie à Éragny. Joyeux 100 ans à eux!





➤ JEUDI 4 FÉVRIER

## La comédie musicale *Mary Poppins se prépare...*

Vingt-huit enfants, âgés de 9 à 15 ans, et trois bénévoles permanents préparent la comédie musicale *Mary Poppins*. Tous les mercredis, les nombreuses petites mains s'attellent aux décors : chevaux de bois, arbre géant, commode, horloge, cerfs-volants...

La troupe attend avec impatience une date de représentation qui devrait être définie en fonction des mesures sanitaires.

➤ SAMEDI 6 FÉVRIER

## Un concert comme si vous y étiez

Pour faire face à la crise sanitaire qui nous touche et qui freine la programmation culturelle, la Ville a proposé la retransmission en direct sur sa chaîne YouTube du concert du groupe LD Le Duo. Initialement prévu en présence de public à la Maison de la Challe, les membres du groupe et la Ville n'ont pas souhaité annuler une nouvelle fois ce rendez-vous musical tant attendu. Vous étiez nombreux à profiter de ce moment en direct.



➤ DU 2 AU 20 MARS

## Exposition Charlotte Salomon, Leben ? Oder Theater ?

En suivant un protocole sanitaire spécifique, la bibliothèque a accueilli pendant dix-huit jours l'exposition Charlotte Salomon. Elle a connu un franc succès, notamment en accueillant les classes de la ville et certains collèges.

Charlotte Salomon était une jeune artiste juive allemande réfugiée en France. Sa peinture a été reconnue depuis peu avec la publication du roman *Charlotte* de David Foenkinos.



➤ VENDREDI 5 MARS

## Visite des berges de l'Oise en vue de leurs aménagements

Dans le cadre du projet de réaménagement du chemin de Halage qui doit être inscrit au prochain Programme pluriannuel d'Investissement (PPI) avec la communauté d'agglomération, Thibault Humbert organisait le 5 mars une première visite de repérage avec Chantal Villalard, présidente du Syndicat du Bassin de l'Oise et des services respectifs. L'objectif de cette rencontre porte sur la coordination des aménagements et des interventions prévus à moyen terme.

**Tribune de la Majorité municipale**

**LR , UDI, sans étiquette**

## DES DÉCISIONS SUPRACOMMUNALES AUX RÉPERCUSSIONS LOCALES GRANDES : LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE SE MOBILISENT !

### 1/ Serqueux-Gisors : la poursuite de notre mobilisation

Le 13 mars dernier à Pontoise, nous avons participé à une conférence de presse visant à réaffirmer notre opposition ferme à la ligne de fret Serqueux-Gisors, qui au regard du tracé devrait d'ailleurs porter le nom «Le Tréport-Saint Lazare»! Nous refusons de subir et de faire subir aux Éragniens les vingt-cinq trains prévus de jour comme de nuit, leur incidence sur la faune et la flore et sur le trafic de la ligne J. Nous déplorons l'absence de mesures acoustiques partout, et quand elles existent, minimalistes pour ne pas dire totalement contestables. Nous dénonçons également la mise en circulation de trains de fret alors même que les élus n'en ont pas été informés, certains n'ayant toujours pas été concertés par ailleurs. Nous n'admettons pas que la convention d'intention votée par la région Île-de-France en février 2021 visant à lutter contre le bruit ferroviaire en Île-de-France ait été purement ignorée par SNCF Réseau. Le collectif d'élus dont nous faisons partie reste totalement mobilisé et poursuit son recours contre ce projet qui avance au mépris des centaines de milliers de riverains. Nous avons fait appel de la première décision en notre défaveur! Nous rappelons que la Ville a déjà fait voter une motion rappelant toutes les incohérences de ce projet.

### 2/ Motion contre la voie de covoiturage sur l'A15: la majorité vote POUR, l'opposition s'abstient!

La direction des routes d'Île-de-France a décidé, sans aucune concertation, de supprimer une voie de circulation de l'autoroute A15 pour la réserver au covoiturage. En moyenne, près de 1,5 million de véhicules l'empruntent chaque semaine au niveau d'Argenteuil. Déjà saturé, ce projet entraînerait des embouteillages conséquents, et de surcroît, un report massif de la circulation dans les villes la jouxtant.

Le 15 mai 2018, un remblai d'accès au viaduc de Gennevilliers s'affaissait. Les travaux de réparation avaient d'abord nécessité la fermeture de deux voies sur quatre, puis d'une. Une restriction de circulation qui avait occasionné un embouteillage permanent la journée. Chacun sait que la circulation lente, ou pire, les véhicules à l'arrêt sont source de pollution. Il est établi qu'un embouteillage contient six fois plus de véhicules sur une longueur donnée et provoque une concentration des émissions de gaz à effet de serre multipliées par 16.

À l'occasion du conseil municipal de février dernier, nous avons exprimé notre opposition à ce projet par le vote d'une motion. L'opposition s'est abstenue. L'incidence environnementale est une variable, mais elle n'est pas la seule. De plus, elle doit être étayée. Nous savons les limites de cette solution dans les faits. Enfin, il y a déjà beaucoup à faire pour améliorer les trajets par les transports en commun entre la grande couronne, dont le Val-d'Oise, et Paris intramuros.

**Tribune des groupes minoritaires**

## BIEN VIEILLIR

Le 25 mars dernier, le conseil municipal a adopté la vente au promoteur Cogedim de terrains situés à l'arrière de l'hôtel de ville, entre la rue de Neuville et la rue des Belles-Hâtes. Espace destiné, entre autres, à l'aménagement à échéance fin 2022 d'une résidence senior. Cet équipement, non médicalisé, comprendra une centaine de logements et des services communs destinés à l'accueil de personnes âgées autonomes.

Notre groupe s'est prononcé en faveur de cette vente, sans préjuger de notre position finale sur un projet dont nous ne connaissons que les grandes lignes, pour lequel nous souhaitons une large information et une réelle concertation sur un sujet qui concernera tous les Éragniens.

Attentifs à l'attention portée à nos concitoyens qui vieillissent, nous veillerons au choix de l'organisme gestionnaire pour éviter que cette résidence senior ne se transforme en simple opportunité d'investissement immobilier ; à l'accessibilité des loyers au plus grand nombre ; à une offre de services qui respectent l'autonomie de chacun en restant facultatifs et à portée financière des résidents ; à l'association des usagers à la gestion et aux décisions les concernant. Un enjeu d'importance pour qu'Éragny soit vraiment une ville où chacun trouve sa place.

Yannick Maurice, Pierre Mathevet, Sylvie Morelle

Élus **Éragny Printemps 2020**

eragnyprintemps2020@gmail.com

**ÉRAGNY LE MAG n°35**  
Avril / Mai 2021

Ville d'Éragny-sur-Oise



- Directeur de la publication : Thibault Humbert
- Direction de la Communication : com@eragny.fr / 01 34 48 35 34
- Conception : Agence Aire / Groupe Rouge Vif
- Rédaction : Ludovic Moutoucarpin, Léa Vergnes, Charlotte Riquera, Audrey Deloison, Alicia Hee, Mathilde Ferrera
- Mise en page : Dominique Nseir
- Publicité : LVC Communication / 06 80 71 07 07
- Crédits photos : Photothèque municipale, Frank Petiton, Freepik, Adobe Stock
- Impression : Deja Link/PDI — 8500 exemplaire sur papier recyclé — Papier 135 g demi-mat FSC



POMPES FUNÈBRES  
MARBRERIE

Les 2 Rives

Permanence funéraire 24h/24 - 7j/7

01 34 64 17 53

www.pompes-funebres-2rives.fr

- Organisation d'obsèques
- Prévoyance obsèques
- Monuments, caveaux
- Gravure
- Articles funéraires
- Entretien et fleurissement de sépultures
- Travaux dans tous cimetières
- Fleurs naturelles

Votre agence la plus proche est située au :

13 place du 8 mai 1945 - 95610 ÉRAGNY

Asnières-sur-Seine  
Chanteloup-les-Vignes

Colombes  
Triel-sur-Seine / Éragny-sur-Oise

Carrières-sous-Poissy  
Conflans-Sainte-Honorine

iad



Céline DIATTA  
06 65 76 46 81  
celine.diatta@iadfrance.fr

Faites fleurir  
vos projets immobiliers  
avec iad !



#printemps

iadfrance.fr

Votre Conseillère en immobilier  
sur Éragny et ses alentours.

Membre de l'Association des Immobiliers Français (AIF) agréé par le Ministère de la Santé et de la Sécurité des Professions Libérales (MSSPF) sous le numéro 001 233 070. Titulaire de la carte de démarchage immobilière délivrée par le préfet de la Seine-Saint-Denis.

CHARPENTE & COUVERTURE • ENTREPRISE VINCENT

bonjour

Recherche de fuites  
Petits et gros travaux  
Débouchage écoulement gouttières

Tradition & techniques modernes



41 rue de la Haute Borne  
95610 ERAGNY



ent.vincentpro@gmail.com

www.micheletvincent-couverture.fr

01 30 37 33 87

06 20 04 52 53

ESPACE  
DECO

Aménagements  
Paysagers & Urbains

Etudes & Réalisations

Entretien, Elagage, Arrosage automatique,  
Maçonnerie, Dallage, Clôtures, Voirie, Pavage

9, chemin de la Chapelle - Zone artisanale Saint-Antoine  
Ennery 95300 CERGY-PONTOISE

Tél : 01 30 30 53 58 - Fax : 01 30 30 11 50

www.espacedeco.com



MONTI

DÉCORATION

PEINTURE

REVÊTEMENT

FAÇADE

QUALIBAT ★★★★★

des  
Hommes  
et des  
Couleurs

01 30 32 28 05

info@montigroupe95.fr

www.montigroupe95.fr

Zone Artisanale  
82/84, chemin de  
la Chapelle St-Antoine  
95300 ENNERY



Family  
Sphere

LE SPÉCIALISTE DE  
la garde  
d'enfants  
À DOMICILE

Organisme agréé par l'État



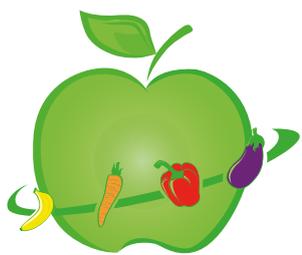
Sorties d'écoles dès maintenant ou pour la rentrée.  
Journées complètes le mercredi, pendant les vacances,  
pour une seule ou plusieurs familles.

FAMILY SPHERE CERGY-PONTOISE

12 RUE DES CHAUFFOURS, 95000 CERGY, OU PAR TÉLÉPHONE AU 01 80 67 37 90

contact.95@family-sphere.fr

www.family-sphere.com



# Univers Primeurs

Le spécialiste du frais

LA QUALITÉ ET LE GOÛT  
TOUTE L'ANNÉE !



VINCENT, Chef Fromager

196 rue de l'Ambassadeur - ÉRAGNY

01 34 02 07 43 | [www.universprimeurs.com](http://www.universprimeurs.com)  

du mardi au jeudi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h15 - vendredi & samedi de 9h à 19h15 - dimanche matin de 9h à 12h30

## L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile  
pour les personnes âgées



Aide  
à l'autonomie



Aide  
aux repas



Accompagnements



Aide  
ménagère

01 84 27 06 85

13 Les Maradas Verts  
95300 Pontoise



## Petits-fils

SERVICES AUX GRANDS-PARENTS



[petits-fils.com](http://petits-fils.com)